

MÉLANIE MOTTIN\*

**LE MODE VERBAL EN FRANÇAIS ET EN  
ALLEMAND EN AGRAMMATISME : QUELQUES  
RÉFLEXIONS CONTRASTIVES.**

**Résumé** : Cet article a pour but de contribuer aux recherches sur le subjonctif en français en le confrontant au conjonctif en allemand. Une attention particulière est portée à la pertinence d'une telle comparaison dans le contexte de l'agrammatisme. L'hypothèse qui ressort de cette première ébauche est qu'une étude translinguistique français-allemand de l'agrammatisme portant sur le mode verbal fait sens pour autant que des parallèles spécifiques soient établis entre les deux langues.

*Mots-clés* : subjonctif, conjonctif, conditionnel, étude contrastive, agrammatisme.

### **1. Introduction**

Les données translinguistiques étant cruciales dans le domaine des troubles du langage, le but de cet article est d'évaluer l'intérêt d'une analyse contrastive du mode verbal dans le contexte agrammatique en prenant pour exemples le français et l'allemand. Le subjonctif (SUB) en français et le conjonctif (K)<sup>1</sup> en allemand font tous deux

---

\* *Melanie Mottin, Université catholique de Louvain, melanie.mottin@uclouvain.be.*

Je remercie les participants à la Journée d'Étude « Subjonctif et conditionnel : usages, aspects historiques et théoriques » (26 février 2021) pour leurs précieux commentaires, ainsi que Joachim Sabel pour la relecture attentive du manuscrit.

<sup>1</sup> L'abréviation K est utilisée en référence à l'appellation du conjonctif dans sa langue d'origine, l'allemand, à savoir *Konjunktiv*.

l'objet de nombreuses recherches en linguistique. Malgré quelques similitudes entre ces deux modes, on ne peut les considérer comme équivalents. Il n'est cependant pas impossible d'établir des liens entre l'allemand et le français concernant le mode verbal. Deux analogies, discutées en section 2, peuvent être identifiées entre les deux langues : le domaine de l'irréel et l'alignement de correspondance des propositions complétives. Dans la section 3, les apports émanant d'une telle comparaison pour l'étude de l'agrammatisme sont abordés théoriquement.

## **2. La pertinence d'une comparaison français-allemand du mode verbal**

L'allemand et le français connaissent tous deux un mode marqué en opposition à l'indicatif (IND), en plus de l'impératif, à savoir respectivement le conjonctif et le subjonctif. De nos jours, le SUB est principalement utilisé au présent et au passé (Grevisse & Goosse, 2008 : 1106-1107). Le K, pour sa part, apparaît selon deux « temps », le conjonctif I (KI) et le conjonctif II (KII), traditionnellement opposés de manière modale plutôt que temporelle (Fabricius-Hansen, 2016). Le K intervient dans deux domaines fonctionnels centraux (Fabricius-Hansen & al., 2018) : (1) le domaine de l'irréel réservé exclusivement au KII et (2) le domaine du discours indirect (DI) dans lequel le KI et le KII alternent librement<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> Le DI est l'un des trois domaines d'usage principaux du K; ces domaines étant déterminés à partir de critères morphologiques (Jäckh, 2011, Sode, 2014). Alors que les domaines de l'irréalité et de volonté sont réservés respectivement au KII et KI, le domaine du DI englobe les deux formes.

## 2.1 *Similitudes*

Quelques similitudes peuvent être relevées entre le SUB et le K. D'abord, le SUB est à l'origine de difficultés aussi bien pour les apprenants de la langue française que pour les natifs (Poplack, 1990, Soutet, 2000). Il en va de même pour le K en allemand, parfois tenu pour marginal et arriéré (Fabricius-Hansen, 2016). Au-delà de cette observation sociolinguistique, d'autres analogies de type linguistique peuvent être notées. Premièrement, bien qu'ils apparaissent également dans des phrases principales, le SUB et le K sont tous deux souvent associés à la subordination, plus précisément aux propositions complétives pour le SUB et au DI pour le K. Ensuite, d'un point de vue morphologique, le SUB et le K possèdent un grand nombre de formes homonymes empêchant souvent de déterminer quel mode est effectivement choisi par un locuteur. Par ailleurs, les deux modes se trouvent dans une configuration temporelle particulière. Soutet souligne, par exemple, l'imperméabilité du SUB « à toute périodisation du temps » (2000 : 145) en raison du caractère virtuel de ce mode (voir plus bas)<sup>3</sup>. La différenciation entre KI et II n'implique pas non plus de temporalité lorsqu'ils sont utilisés dans le DI (Thieroff, 2010, Fabricius-Hansen, 2016). Cette observation a fait émerger un questionnement général sur la relation entre temps et mode dans la littérature, duquel découlent certaines approches du mode verbal, tel que dans la tradition guillaumienne initiée en

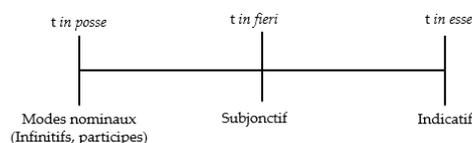
---

<sup>3</sup> Soutet (2000 : 145) fait référence ici à l'absence de concordance de temps entre une phrase principale à l'IND et une subordonnée au SUB.

français<sup>4</sup>. Les approches théoriques sur le SUB et le K ne se limitent cependant pas à l'étude de leur lien avec la temporalité. Le statut marqué de ces deux modes, contrairement à l'IND<sup>5</sup>, couplé à la variabilité à laquelle ils sont sujets a donné naissance à une variété d'approches théoriques dont l'étendue ne peut être abordée dans le présent article. Le SUB et le K se démarquent donc par la variabilité de leurs usages. Un exemple en allemand est l'alternance du KI et du KII dans le DI en fonction de la préférence du locuteur, et ce sans changement de grammaticalité<sup>6</sup> (voir (3) plus bas). Dans la même lignée,

---

<sup>4</sup> Selon Guillaume, la représentation du système modal revient à la création de l'image-temps qui est rapportée à un axe linéaire -l'axe chronogénétique- sur lequel les temps (t) correspondent aux traditionnels modes verbaux (adapté de Guillaume, 1970 : 9-11) :



Sur l'axe chronogénétique, le SUB correspond au temps médian *in fieri* et « l'image-temps saisie en telle position se présente en cours de formation dans l'esprit » (Guillaume, 1970 : 10). Selon cette conception, la représentation de l'événement décrit par le verbe conjugué au SUB est présentée comme étant virtuelle au contraire de la représentation à l'IND qui est actualisée (Soutet, 2000 : 135).

<sup>5</sup> Voir Korzen (2003) pour le point de vue inverse pour le français.

<sup>6</sup> L'IND peut également être utilisé en DI. Le choix du mode dans le DI serait conditionné par des éléments syntaxiques, tels que le prédicat de la matrice ou encore la forme de la subordonnée (Fabricius-Hansen, 2016, Fabricius-Hansen & al., 2018), mais également en grande partie par le registre (Thieroff, 2010, Jäckh, 2011, Sode, 2014, Fabricius-Hansen, 2016). Ce choix n'implique que des différences de nuances de sens (Sode, 2014). Par ailleurs, comme l'indiquent Fabricius-Hansen & al.

on remarque dans les faits que les locuteurs francophones diffèrent grandement dans l'utilisation du SUB (Poplack, 1990). Dans les deux langues, la variabilité rend l'étude du SUB et du K compliquée puisqu'elle empêche toute caractérisation tranchée de ceux-ci. Lorsqu'on étudie ces modes, il faut donc faire le choix de prendre cette variabilité en compte en rencontrant des difficultés liées à leurs usages effectifs ou en faire l'impasse et dans ce cas, perdre une partie d'adéquation descriptive. Les ressemblances que nous venons d'aborder ne constituent pas des bases solides permettant d'affirmer une équivalence SUB/K. Se pencher sur les divergences entre les deux modes permet même d'affirmer que d'autres parallèles sont préférables entre l'allemand et le français.

## *2.2 Différences*

Les différences entre le SUB et le K abordées dans le présent article sont de nature fonctionnelle et sélectionnelle. La différence fonctionnelle découle des deux domaines centraux du K en allemand, le domaine de l'irréel et du DI, qui ne concernent pas le SUB en français. Premièrement, le domaine de l'irréel réservé au KII en allemand, correspond à des contextes typiquement occupés par le temps conditionnel (COND) en français :

- (1) a. Eine Rückkehr zu diesen Methoden wäre ein Unsinn.  
(Confais, 1990 : 398)
- b. Un retour à ces méthodes serait un non-sens.

---

(2018), la question du choix du mode dans le DI en allemand est un sujet complexe qui dépend hautement du contexte de parole, ainsi que des habitudes et préférences des locuteurs.

Dans cet usage, le KII marque la distance du locuteur par rapport au monde réel (Sode, 2014). Le SUB a parfois été associé au mode de l'irréel, sous différents labels, tels que mode du « virtuel » (Guillaume, 1970), de la « factivité » ou encore de la « non-véridicalité » (Baunaz & Puskás, 2014), mais cette caractérisation ne permet pas de rendre compte des exemples en (2) dans lesquels le contenu propositionnel est présupposé et donc réel (Gosselin, 2010, Baunaz & Puskás, 2014) :

- (2) a. Je regrette que Marie soit partie.
- b. Elle est heureuse que tu viennes.

D'autre part, le DI n'est pas signalé par le SUB en français. Les verbes de « paroles » ou de « pensée », qui introduisent typiquement ce type de discours et qui permettent donc le K en allemand sans pour autant l'imposer, défavorisent fortement le SUB dans des contextes affirmatifs (Fabricius-Hansen & al., 2018), comme on peut le voir en (3).

- (3) a. Solveig sagte, sie ist/sei/wäre krank (adapté de Thieroff & Vogel, 2009:30)
- b. Solveig a dit qu'elle est/\*soit malade.

La seconde différence entre les deux modes relève des mécanismes de sélection qui s'y rapportent. La variabilité des usages du SUB et du K abordée plus haut n'est pas la même dans les deux langues. Là où les KI/II alternent avec l'IND, la sélection du mode verbal de la complétive en français est plus restreinte. Certains verbes favorisent un mode ou l'autre, ce qui influence la grammaticalité d'un

énoncé. D'autres verbes autorisent la sélection de l'IND et du SUB, entraînant alors généralement (pas toujours, voir Poplack, 1990) un changement de sens comme dans (4), où le verbe *comprendre* signifie l'action de prise de conscience avec l'IND en (4a) ou l'approbation avec le SUB en (4b):

- (4) a. Le patron comprend que l'employé part.
- b. Le patron comprend que l'employé parte.

La présence du SUB dans les complétives dépend donc du prédicat de la matrice qui introduit la complétive. La sélection du mode dans les complétives en français fait l'objet de nombreuses analyses et propositions théoriques que nous ne pouvons aborder ici. Citons néanmoins Korzen (2003), par exemple, qui associe la sélection de l'IND à des verbes « assertifs » qui élèveraient donc le contenu de la complétive au rang d'assertion principale<sup>7</sup>. Récemment, Baunaz & Puskás (2014) ont proposé d'expliquer la sélection du SUB et l'IND via une dichotomie [+/-émotif]. Les verbes émotifs au sens large, tels que *regretter*, *craindre*, *préférer* ou encore les expressions *être content/fâché*, sélectionnent le SUB dans la complétive. Ceux-ci impliquent une réaction ou un état relié à la subjectivité du locuteur ou du sujet. Au contraire, les verbes non-émotifs aussi appelés cognitifs, comme *penser*, *se rappeler*, *prétendre*, *constater* ou *dire*, impliquent un procédé cognitif qui décrit le processus spécifique dénoté par le verbe de la matrice. Cette approche s'inscrit originellement dans une démarche nanosyntaxique mais elle ne nous semble cependant pas incompatible avec celle de Korzen (2003) : les verbes

---

<sup>7</sup> L'assertion principale est à comprendre ici comme la nouvelle information transmise via l'énoncé.

cognitifs permettent de remonter le contenu de la complétive au niveau de l’assertion principale alors que les émotifs ne le permettent pas puisqu’ils insistent sur une valeur subjective du sujet/locuteur et pas sur le contenu propositionnel en tant que tel. Selon Baunaz & Puskás (2014), la double commande modale illustrée en (4) s’explique par la possibilité pour certains verbes d’appartenir à la fois à la classe des émotifs et à celle des cognitifs.

### *2.3 Vers des analogies translinguistiques*

Ces différences ne signifient pas pour autant qu’une comparaison du mode verbal ne puisse être mise en place à partir du français et de l’allemand. Certes, celle-ci ne peut l’être sur base de la dichotomie SUB/K mais deux analogies spécifiques peuvent être établies entre les deux langues. La première concerne le domaine de l’irréel qui fait intervenir le KII en allemand et le COND en français. Une application de cette analogie est celle des phrases conditionnelles irréelles ou hypothétiques comme dans (5) et (6). Notons que dans le cas où la protase est explicitement présente dans la phrase, on trouvera le KII dans sa variante au parfait (6a) ou non (5a) dans les deux parties de la condition en allemand alors que le français requiert l’imparfait et le conditionnel (5b) ou le plus-que-parfait et le conditionnel passé (6b) respectivement dans la protase et l’apodose.

- (5) a. Wenn ich im Lotto gewinnen würde, würde ich zuerst meinen Job kündigen. (Sode, 2014:29)  
b. Si je gagnais au Loto, je quitterais d’abord mon job.

- (6) a. Wenn ich im Lotto gewonnen hätte, hätte ich zuerst meinen Job gekündigt.  
b. Si j'avais gagné au Loto, j'aurais d'abord quitté mon job.

Cette analogie entre l'allemand et le français est largement admise. Si les contextes du K dans le DI et ceux du SUB dans les complétives ne semblent pas se recouper, il existe néanmoins un second lien entre les deux langues faisant intervenir la sélection du mode en français et l'ordre des mots de la complétive en allemand. Notons d'abord que l'allemand se distingue par une asymétrie entre son ordre des mots en phrase principale qui force le verbe fléchi à se trouver en deuxième position (ordre V2) et en phrase subordonnée dans laquelle le verbe se trouve en fin de phrase. Or, il est possible de trouver l'ordre V2 dans des phrases subordonnées lorsque celles-ci sont sélectionnées par certains verbes. Suite à une comparaison des prédicats des phrases matrices dans les langues romanes et en allemand, Meinunger (2004) formule l'alignement de correspondance suivant: les prédicats qui requièrent typiquement le SUB dans les langues romanes, en l'occurrence le français dans notre cas, bloquent la possibilité d'avoir l'ordre V2 non introduit dans la proposition complétive et n'admettent que la forme d'une subordonnée « normale », donc introduite par une conjonction et avec le verbe en fin de proposition :

- (7) a. \*Hans bedauert, wir sind Lügner. (Gärtner, 2001:127)  
a'. Hans bedauert, dass wir Lügner sind.  
b. Hans regrette que nous \*sommes/soyons des menteurs<sup>8</sup>.

---

<sup>8</sup> Certains auteurs acceptent l'IND après le verbe *regretter*, voir par exemple Farkas (1992).

Les prédicats émotifs favorisent donc le SUB en français et bloquent l'ordre V2 non introduit en allemand, comme illustré dans (7). Les prédicats cognitifs quant à eux favorisent l'IND en français et autorisent l'ordre V2 non introduit en allemand, ordre à l'origine réservé aux phrases principales :

- (8) a. Hans glaubt, wir sind Lügner. (Gärtner, 2001:127)  
b. Hans croit que nous sommes/\*soyons des menteurs.

Rappelons que la dichotomie émotive-cognitive est associée à un effet pragmatique (voir section 2.2.) selon lequel les prédicats cognitifs seraient plus enclins à élever le contenu propositionnel qu'ils sélectionnent au rang d'assertion principale. Dans ce cas, le prédicat de la phrase principale prend une fonction parenthétique. Au contraire, les prédicats émotifs empêchent cette élévation et constituent, en se combinant au contenu propositionnel qu'ils sélectionnent, l'assertion principale ; le contenu propositionnel est, quant à lui, présupposé, donc considéré comme une information connue du locuteur et de l'allocataire. Dans l'exemple (8), les verbes *croire* et *glauben* introduisent l'information principale de l'énoncé contenue dans la complétive. Au contraire dans (7), les verbes *regretter* et *bedauern* font partie de l'assertion principale à part entière. Il s'agit ici d'interprétations par défaut qu'il est possible de modifier. On peut donc déparenthétiser un verbe cognitif et parenthétiser un verbe émotif en ayant recours à certains mécanismes syntaxiques.

En résumé, même si la distribution du SUB et du K en français et en allemand n'illustre pas une relation directe, il n'en reste pas moins possible d'établir des parallèles

entre les deux langues, d'une part via l'expression de l'irréel et d'autre part, en faisant appel à l'alignement de correspondance.

### **3. Application théorique au cas de l'agrammatisme**

Les deux analogies identifiées entre le français et l'allemand ont toute leur importance dans le cadre de l'étude du trouble du langage de l'agrammatisme. Ce trouble langagier, bien que sujet à de nombreuses études empiriques (voir entre autres Bastiaanse & van Zonneveld, 1998, Wenzlaff et Clahsen, 2005, Fyndanis & al., 2015), manque encore de données issues de comparaisons translinguistiques. Dans la section qui suit, nous présenterons d'abord brièvement l'agrammatisme ainsi que certaines réflexions qui ont été émises dans la littérature à propos du mode verbal et des propositions complétives en rapport avec ce trouble. Nous formulerons finalement les apports auxquels une étude comparative de l'agrammatisme en français et en allemand de ces deux analogies pourrait contribuer.

#### *3.1 L'agrammatisme*

L'agrammatisme, syndrome associé à l'aphasie de Broca, touche la production et/ou la compréhension des phrases des individus concernés. Ce syndrome constitue un phénomène clinique complexe à décrire puisque sujet à une variabilité très prononcée qui peut se manifester de manière inter- ou intra-individuelle (Pillon, 2001). Néanmoins, il est possible de dégager des symptômes récurrents touchant la compétence (morpho-)syntaxique

des personnes atteintes. On observe une réduction de la longueur et de la complexité des structures syntaxiques ainsi que l'omission ou la substitution des éléments fonctionnels de la phrase et un déficit du traitement verbal, en particulier de l'inflexion (Pillon, 2001, Thompson & Bastiaanse, 2012). La combinaison de ces symptômes engendre un style expressif dit « télégraphique » et leur manifestation varie en fonction des spécificités d'une langue ou d'une autre (Thompson & Bastiaanse, 2012). Notons qu'il existe un débat sur la nature linguistique du trouble en question dans la littérature<sup>9</sup>. Faute d'espace, nous ne nous attarderons pas sur cette problématique dans le présent article, mais nous soulignons l'importance de continuer à examiner des structures syntaxiques variées dans l'agrammatisme afin de mieux pouvoir en définir la nature.

### *3.2 Le mode et la proposition complétive en agrammatisme : quelques réflexions*

Les deux analogies translinguistiques français-allemand observées plus haut – le domaine de l'irréel et l'alignement de correspondance – sont étroitement liées au mode verbal et aux propositions complétives. Ces deux derniers éléments constituent des objets d'étude intéressants dans le contexte agrammatique car ils sont

---

<sup>9</sup> La tendance générale dans la recherche aphasiologique analyse l'agrammatisme comme étant de nature syntaxique (voir Friedmann & Grodzinsky, 1997, Bastiaanse & Van Zonneveld, 1998, Wenzlaff & Clahsen 2005, Fyndanis & al., 2015, pour ne citer que quelques exemples). Des approches alternatives ont été également proposées (Pillon, 1987). Kean (1977) et Bradley, Garrett & Zurif (1980) suggèrent respectivement un trouble phonologique et lexical, par exemple.

tous deux impliqués dans les symptômes récurrents du trouble : le mode concerne à la fois le traitement de l'inflexion verbale et les éléments fonctionnels de la phrase, tels que les conjonctions de subordination, et les phrases complétives sont des structures syntaxiques complexes. Les recherches portant sur ces éléments sont assez restreintes en aphasiologie, or elles permettraient de contribuer à la description détaillée du trouble. Il a été avancé dans la littérature que le mode est intact dans l'agrammatisme au contraire de la référence temporelle, par exemple. Cette conclusion, tirée à partir de peu d'études, ne semble pas s'appliquer translinguistiquement. Si elle vaut pour l'allemand (Wenzlaff & Clahsen, 2005), ce ne semble pas être le cas pour l'italien (Fyndanis & al., 2015). La sélection du mode en français dans l'agrammatisme n'a, à notre connaissance, pas encore fait l'objet d'expérimentation. Or, le français offre un terrain intéressant pour tester le mode verbal, sa sélection dans les propositions complétives étant favorisée par le type de prédicat de la matrice. Par ailleurs, tester ce style de structures permettrait aussi d'obtenir des informations quant à la capacité des personnes agrammatiques à produire des phrases subordonnées. Notons que le conditionnel n'a pas non plus encore été testé dans la production agrammatique en français. En allemand, mis à part l'étude réalisée par Wenzlaff & Clahsen (2005), les recherches concernant le mode dans l'agrammatisme n'abondent pas non plus et réitérer une étude sur celui-ci est opportun. Néanmoins, l'intérêt plus particulier de tester l'alignement de correspondance en allemand dans un contexte agrammatique porte sur l'ordre des mots des propositions complétives. Les propositions complétives

avec un ordre V2 n'ont jusqu'ici pas encore fait l'objet de recherches en rapport avec ce trouble. En plus de venir enrichir la description des troubles aphasiques, l'étude de l'agrammatisme fournit également des apports qui nourrissent différents domaines de recherche, en particulier si on adopte une approche neuropsycholinguistique, qui met en avant l'interdisciplinarité entre la linguistique, la psycholinguistique et la neurolinguistique (Pourquoié, 2011). Dans ce cadre, il est crucial de comparer les données obtenues dans les deux langues en rapport avec le domaine de l'irréel et l'alignement de correspondance. D'un point de vue neurolinguistique, une étude translinguistique permet de vérifier les corrélations entre les symptômes de l'agrammatisme et les zones du cerveau endommagées. D'un point de vue psycholinguistique, cette analyse vise à vérifier si les mêmes mécanismes sont enclenchés pour la production de ces deux structures en allemand et en français et s'ils posent les mêmes difficultés ou non dans les deux langues pour les sujets agrammatiques. Enfin, d'un point de vue linguistique, l'étude des troubles langagiers contribue à valider ou à réfuter des hypothèses linguistiques théoriques<sup>10</sup>. Dans le cadre de notre étude, plusieurs hypothèses peuvent être soumises à cet examen. Rappelons en premier lieu que l'allemand montre une asymétrie entre l'ordre des mots en phrase principale (V2)

---

<sup>10</sup> La majorité des analyses linguistiques de l'agrammatisme est abordée selon la théorie générative car elle offre des modèles syntaxiques à partir desquels il est facile de faire des prédictions (Bastiaanse & Jonkers, 2012). Pour une perspective théorique linguistique différente de la tradition générative, nous renvoyons par exemple à Monneret (2003) qui propose l'ébauche d'une approche guillaumienne de l'agrammatisme.

et en phrase subordonnée (verbe en fin de phrase). Tester des subordonnées avec deux types d'ordre des mots permettrait de voir s'il existe une dissociation dans leur production et si c'est le cas, de tirer des conclusions quant à l'ordre des mots de base en allemand qui est encore en proie à certains débats dans la littérature. Ensuite, comparer le domaine de l'irréel en allemand et en français pourrait apporter des indications sur le statut controversé du conditionnel en français en tant que mode ou temps. Finalement, cette étude aiderait également à vérifier la validité de l'alignement de correspondance. Si les personnes agrammatiques montrent des résultats similaires, donc aussi bien au niveau de leur maîtrise que dans les erreurs qu'ils commettent, il sera plus aisé de postuler des analogies entre les deux langues.

Les attentes d'une telle étude se situent donc à deux niveaux. Le premier est de tester des phénomènes linguistiques qui ne l'ont pas encore été dans des contextes agrammatiques, et ce tant à un niveau isolé que translinguistique. Le deuxième est de tirer des conclusions quant à des hypothèses qui font débat dans la littérature d'un point de vue neuropsycholinguistique.

### *3.3 La variabilité comme limite*

Procéder à des tests de compétence langagière suppose de suivre un protocole d'étude assez strict mettant en jeu plusieurs types de tâches et de modalités (production, compréhension, écrit, oral) dont les détails seront épargnés au lecteur ici. Néanmoins, il nous semble intéressant de rappeler une des limites posées par ce type d'étude que nous avons déjà évoquée, à savoir la

variabilité. Celle-ci se retrouve tant au niveau des personnes agrammatiques susceptibles d'être soumises aux tests que dans les items linguistiques à tester en tant que tels, la sélection du mode en français et l'ordre des mots dans les complétives en allemand dépendant dans une certaine mesure des préférences des locuteurs. Une grande attention doit être apportée à cette variabilité en favorisant par exemple des études de cas et en forçant l'apparition de certaines structures syntaxiques dans les tests, tâche qui n'est pas toujours aisée.

#### **4. Conclusion**

Cet article avait pour objectif de s'interroger sur la pertinence d'une étude translinguistique de l'agrammatisme en allemand et en français du mode verbal. Sans surprise, il est apparu que le SUB et le K ne peuvent pas être mis sur un pied d'égalité et que deux autres axes de comparaison sont préférables, à savoir l'alignement de correspondance et la dichotomie COND/KII. Ces deux analogies translinguistiques présentent un intérêt particulier pour l'étude de l'agrammatisme puisqu'elles font appel à des structures typiquement problématiques pour des personnes atteintes de ce trouble. Cet article, nous l'espérons, ouvrira la voie à de futures recherches empiriques qui pourront confirmer ou infirmer la validité des deux analogies évoquées ainsi que contribuer à la description des troubles de l'agrammatisme et de leur nature.

## Bibliographie

- Bastiaanse, Roelien, Jonkers, Roel, 2012, "Linguistic accounts of agrammatic aphasia", dans Bastiaanse, R. et Thompson, C.K. (éds.), *Perspectives on agrammatism*, London/New-York, Psychology Press, 17-33.
- Bastiaanse, Roelien, van Zonneveld, Ron, 1998, "On the Relation between Verb Inflection and Verb Position in Dutch Agrammatic Aphasics", *Brain and Language*, 64 (2): 165-81.
- Baunaz, Léna, Puskás, Genoveva, 2014, "On Subjunctives and Islandhood", dans Côté, M.-H. et Mathieu, E. (éds.), *Variation within and across Romance Languages*, Amsterdam, John Benjamins, 233-254.
- Bradley, Dianne C., Garrett, Merrill F., Zurif, Edgar B., 1980, "Syntactic deficits in Broca's aphasia", dans Caplan David (éd.), *Biological studies of mental processes*, Cambridge, MIT Press, 269-86.
- Confais, Jean-Paul, 1990, *Temps, mode, aspect : les approches des morphèmes verbaux et leurs problèmes à l'examen du français et de l'allemand*, Toulouse, Université de Toulouse - Le Mirail.
- Fabricius-Hansen, Cathrine, 2016, "Das Verb", dans Dudenredaktion (éd.), *Die Grammatik*, Berlin, Dudenverlag, 395-578.
- Fabricius-Hansen, Cathrine, Solfjed, Kare, Pitz, Anneliese, 2018, *Der Konjunktiv*, Tübingen, Stauffenburg Verlag.
- Farkas, Donka F., 1992, "On the Semantics of Subjunctive Complements", dans Hirschbühler, P., et Koerner, E.F.K. (éds.), *Current Issues in Linguistic Theory*, Amsterdam, John Benjamins, 69-104.

- Friedmann, Naama, Grodzinsky, Yosef, 1997, "Tense and agreement in agrammatic production: Pruning the syntactic tree", *Brain and Language*, 56 : 397-425.
- Fyndanis, Valantis, Capasso, Rita, Gandolfi, Marialuisa, De Pellegrin, Serena, Arcara, Giorgio, Burgio, Francesca, Maculan, Anna, Smania, Nicola, Miceli, Gabriele, Semenza, Carlo, 2015, "Production of Subject-Verb Agreement, Tense, Mood, and Negation in Italian Agrammatic Aphasia", *Frontiers in Psychology*, 6 : 61-87.
- Gärtner, Hans-Martin, 2001, "Are There V2 Relative Clauses in German?", *The Journal of Comparative Germanic Linguistics*, 3 : 97-141.
- Gosselin, Laurent, 2010, *Les modalités en français : la validation des représentations*, Amsterdam/New York, Rodopi.
- Grevisse, Maurice, Goosse, 2008, *Le bon usage. Grammaire française*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- Guillaume, Gustave, 1970, *Temps et verbe. Suivi de L'architecture du temps dans les langues classiques*, Paris, Champion.
- Jäckh, Karoline, 2011, *Konjunktiv I. Synchron und diachron*, Tübingen, Stauffenburg Verlag.
- Kean, Mary-Louise, 1977, "The linguistic interpretation of aphasic syndromes: Agrammatism in Broca's aphasia, an example", *Cognition* 5 (1) : 9-46.
- Korzen, Hanne, 2003, "Subjonctif, indicatif et assertion ou : Comment expliquer le mode dans les subordinées complétives?" dans Birkelund, M., Boysen, G. et Kjærsgaard P.S. (éds), *Aspects de la modalité*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 113-130.

- Meinunger, André, 2004, "Verb Position, Verbal Mood and the Anchoring (Potential) of Sentences", dans Lohnstein, H. et Trissler, S., *The Syntax and Semantics of the Left Periphery*, Berlin/Boston, De Gruyter, 207-238.
- Monneret, Philippe, 2003, "Les exigences théoriques d'une neurolinguistique guillaumienne", *Le Français Moderne*, 1 : 26-36.
- Pillon, Agnesa, 1987, "L'agrammatisme dans tous ses états", *Cahiers de psychologie cognitive*, 7 (4): 335-69.
- Pillon, Agnesa, 2001, "Les troubles aphasiques de la production des phrases: théorie, évaluation et rééducation", dans Aubin, G., Belin, C., David, D. et de Partz, M.-P. (éds.), *Actualités en pathologie du langage et de la communication*, Marseille, Solal, 151-188.
- Poplack, Shana, 1990, "Prescription, intuition et usage: le subjonctif français et la variabilité inhérente", *Langage et société*, 54 : 5-33.
- Pourquié, Marie, 2011, *Approche neuropsycholinguistique du traitement des verbes dans l'aphasie agrammatique. Etude translinguistique de cas: basque et français*, Toulouse, Toulouse 2.
- Sode, Frank, 2014, *Zur Semantik und Pragmatik des Konjunktivs der Indirektheit im Deutschen*, Berlin, Humboldt-Universität zu Berlin.
- Soutet, Olivier, 2000, *Le subjonctif en français*, Paris, Orphys.
- Thieroff, Rolf, 2010, "Mood in German", dans Thieroff, R. et Rothstein, B. (éds.), *Mood in the Languages of Europe*, Amsterdam, Philadelphia, John Benjamins, 133-154.
- Thieroff, Rolf, Vogel, Petra M., 2009, *Flexion*, Heidelberg, Universitätsverlag Winter.

Thompson, Cynthia K., Bastiaanse, Roelin, 2012, "Introduction to agrammatism", dans Bastiaanse, R. et Thompson, C.K. (éds.), *Perspectives on agrammatism*, London/New-York, Psychology Press, 1-16.

Wenzlaff, Michaela, Clahsen, Harald, 2005, "Finiteness and Verb-Second in German Agrammatism", *Brain and Language*, 92 : 33-44.